Trump donne la marche à suivre : tu es une charge pour ton pays d'accueil ? Tu dégages !

écrit par Christine Tasin | 13 août 2019

.

Non, Trump n’est pas à l’ouest. Non, Trump n’est pas un nazi. Trump fait ce pour quoi il a été élu, protéger son peuple et son pays.

Et quand des immigrés, légaux ou illégaux, ont été à la charge du pays pendant au moins 12 mois sur 36 de présence dans le pays, cela signifie qu’ils ne sont pas autonomes et qu’ils apportent bien moins que ce qu’ils coûtent. Et encore, Trump ne parle pas de la délinquance immigrée…

.

Ses dernières décisions sont clairvoyantes mais font évidemment scandale. Parce que c’est Trump, et parce qu’ils touche au sacro-saint immigré, victime bien entendu de l’homme blanc.

Un immigré incapable de s’assumer financièrement se verra

refuser et la carte verte de résident temporaire et le visa.

.

Contrairement à ce que brame la presse gauchiste internationale, Trump ne fait qu'appliquer la loi américaine.

D'abord, la carte verte n'est pas donnée automatiquement et de loin, aux immigrés présents aux Etats-Unis.

Elle permet aux immigrés d'aller et venir librement aux Etats-Unis et à l'étranger et de travailler. Et pour l'obtenir il faut avoir un employeur qui la demande pour vous et avoir des compétences particulières qu'aucun Américain ne possède.

La Carte Verte est une **carte de résident permanent**. La Green Card, communément connue comme étant la « Carte Verte » en France, est un document qui donne à son titulaire le droit de résider de manière permanente aux Etats-Unis. De couleur jaune en réalité, elle offre à son bénéficiaire tous les privilèges dont peut profiter un citoyen américain. Autrement dit, le droit de « vivre », dans tous les sens du terme, aux Etats-Unis.

Ce qui inclut :

• Le droit d'**étudier**.

• Le droit de **travailler**.

• Le droit de déménager.

• Le droit d'entrer et de sortir sur le territoire et des frontières américaines comme bon lui semble.

• Le droit de prendre sa **retraite** aux Etats-Unis.

• Etc.

L'obtention de la Green Card avec un Visa

Il est également possible d'obtenir la Carte Verte grâce à un travail aux Etats-Unis. Le pays délivre en effet près de **140 000 Green Card** au titre de l'emploi chaque année. La procédure devra néanmoins être entamée par l'employeur qui devra présenter une « Labor Certification ». Cette certification servira à prouver qu'aucun citoyen américain ne pourra occuper le poste auquel vous êtes destiné.

La Green Card pourra vous êtes accordée selon votre statut d'employé aux Etats-Unis.

Sont prioritaires :

• Les personnes ayant des compétences extraordinaires et reconnues dans le domaine du sport, des affaires, de l'art et de la science.
• Les personnes ayant des compétences extraordinaires et reconnues dans le domaine de l'éducation et de la recherche.
• Les personnes venant occuper un poste de cadres, de dirigeants ou de gestionnaires d'entreprises.
• Les personnes ayant des compétences particulières et exceptionnelles dans des domaines particuliers (religieux, etc.), ainsi que les travailleurs qualifiés.

Comment conserver votre Green Card ?

Attention ! Bien que la Green Card vous offre tous les privilèges dont bénéficie un citoyen américain – hormis le droit de voter, il ne faut jamais la considérer comme acquise. Car notez-le bien, elle peut vous être retirée à tout moment. Aussi, pour éviter ce genre de désagréments, prenez toujours soin de :

• Déclarer vos impôts, même si vous quittez les Etats-Unis pour un bon moment.
• Conserver une vie active aux Etats-Unis (compte bancaire, carte bancaire, etc.) pendant vos absences.
• Demander un « re-entry permit » si vous comptez vous absenter plus d'un an.

A noter que la Carte Verte ne vous donne cependant **pas le droit de voter** aux Etats-Unis.

https://www.france-esta.fr/carte-verte/

.

Les conditions sont déjà draconiennes, surtout qu'il faut prouver que vous ne prenez le boulot d'aucun Américain et que vous avez des compétences qui justifient qu'on vous permette de vous installer aux Etats-Unis… Cela oblige donc, depuis toujours, les postulants à se dépasser, à acquérir ces compétences particulières. Ce que demande Trump est déjà quelque part dans la loi, les medias oublient de le signaler. Trump met l'accent sur ces mesures parce qu'il est en campagne électorale et qu'il a décidé que l'immigration serait un thème majeur de cette campagne.

La nouveauté c'est que Trump prend en considération les aides sociales perçues comme une preuve que le postulant à la green card est ou pas une charge pour l'Etat.
Les immigrationnistes fous fulminent, ils ont déjà annoncé qu'ils déposeraient un recours aux tribunaux pour discrimination raciale. Cela signifie-t-il que tous ceux qui postulent à la carte verte et bénéficient des aides sociales ne sont pas des Blancs ? Intéressant…

Mise au point par un conseiller du président américain Donald Trump, la mesure visant à interdire aux migrants pauvres l'octroi d'un visa et de la carte verte a été présentée ce lundi 12 août. Une mesure qui s'inscrit dans une politique ayant comme objectif de limiter l'immigration légale et illégale.

L'administration américaine a présenté ce lundi 12 août une mesure visant à refuser l'octroi de visas et de carte de résident temporaire aux personnes ne disposant pas de revenus suffisants ou bénéficiant d'aides sociales, de bons d'alimentation, d'aide au logement ou de la couverture Medicaid.

Plusieurs centaines de milliers de personnes concernées

Cette mesure, qui a été mise au point par Stephen Miller, conseiller de Donald Trump, entrera en vigueur le 15 octobre et concernera plusieurs centaines de milliers de personnes défavorisées. Le Centre national immigrant justice (NILC) a immédiatement annoncé qu'il allait contester cette mesure devant les tribunaux, affirmant que cette dernière était motivée par la discrimination raciale.

La mesure fait partie de la politique engagée par Donald Trump afin de limiter l'immigrationlégale et illégale, question qu'il entend placer au centre de la campagne pour sa réélection en 2020. Selon des experts, ce document de 837 pages est le plus draconien de toutes les mesures prises par l'actuelle administration américaine depuis son entrée en fonction en matière d'immigration.

Restriction de la carte verte

Cette nouvelle règle se fonde sur l'Immigration Act de 1882 qui autorise le gouvernement des États-Unis à refuser un visa à toute personne susceptible de devenir « **une charge publique** ». La plupart des immigrants entrant aux États-Unis ne

sont pas éligibles aux programmes d'aides sociales tant qu'ils n'ont pas obtenu un permis de résident, la « **carte verte** » qui fixe leur statut juridique.

Mais la nouvelle mesure dévoilée par l'administration Trump élargit la notion de « **charge publique** » afin d'y inclure un plus grand nombre de bénéficiaires des aides sociales. La « **charge publique** » vise désormais tout migrant qui reçoit une ou plusieurs aides sociales pendant plus de douze mois sur une période de trente-six mois.

Le décompte de ces bénéfices est d'autre part cumulatif : deux prestations perçues le même mois sont désormais considérées comme deux mois d'aides sociales, par exemple. La définition d'aide publique est elle aussi élargie et englobe quasiment toutes les prestations du Medicaid (couverture maladie qui concerne les personnes à faibles revenus, soit environ 74 millions d'Américains) ainsi qu'un grand nombre d'aides au logement.

https://www.ouest-france.fr/monde/etats-unis/donald-trump/donald-trump-interdit-l-octroi-de-visas-et-de-cartes-vertes-aux-migrants-pauvres-6478113

.

C'est pas demain la veille que Macron, Merkel et tous les tordus de l'UE prendront des mesures de ce genre… c'est pour cela qu'on s'enfonce chaque jour davantage dans l'horreur, la décadence, la pauvreté, l'insécurité, la disparition de notre pays.
Parce que, sans carte verte, les immigrés sans compétences et sans autonomie financière devront forcément, un jour ou l'autre, dégager. On en rêve.